



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 24/06/14

Reçu en Préfecture le : 27/06/14
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 23 juin 2014
D - 2014/331

Aujourd'hui 23 juin 2014, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Présidence de Mr Didier CAZABONNE de 15H55 à 16H00-Mr le Maire quitte la séance de 15H55 à 16H00.

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRES, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,
Mme Anne WALRYCK (présente jusqu'à 16h40)

Excusés :

Monsieur Josy REIFFERS, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Yassine LOUIMI

Subventions Jeunesse. Réajustement des budgets d'activités d'accueils de loisirs de l'année 2013. Autorisation. Décision

Madame Emmanuelle CUNY, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par la délibération en date du 17 décembre 2012 n° D.2012/669, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer des conventions annuelles de partenariat au titre de l'exercice 2013, avec les associations qui agissent en faveur de la Jeunesse.

Par délibérations en date du 24 juin 2013, n° D.2013/352 et du 18 novembre 2013, n° D.2013/658, vous avez autorisé également Monsieur le Maire à signer des avenants à ces mêmes conventions de partenariat.

Ces conventions définissaient nos objectifs pour 2013 et les aides financières qui y étaient associées, et ce, à titre prévisionnel.

Après étude des bilans d'activités 2013, il s'avère que des crédits affectés à certaines associations n'ont pas été consommés.

En effet, les ajustements à la réalité du nombre d'enfants accueillis ainsi que la forte fréquentation de ces accueils générant des recettes familles en hausse, ont engendré de sensibles économies.

De plus, la recherche permanente d'une gestion plus rationnelle et plus efficace permet de mieux gérer la dépense et ce, en lien avec nos partenaires associatifs.

L'ensemble de ces réajustements, d'un montant global de **143 273.84 euros**, est détaillé ci-dessous :

	Centres d'Accueil de Loisirs	Accueils Périscolaires	Interclasses	Pôles Spécifiques 6-11 ans	Actions de Loisirs 12-17 ans	TOTAL
Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux	1 853.00	3 334.00		176.00	3.00	5 366.00
Association Petite Enfance, Enfance et Famille - APEEF	30 342.22					30 342.22
Association sportive Charles Martin				100.00		100.00
Amicale Laïque David Johnston		166.17	1 179.23			1 345.40
Avant Garde Jeanne d'Arc de Bordeaux Caudéran	28 429.75					28 429.75
Centre Social et Familial Bordeaux Nord	420.21					420.21
Centre Social Foyer Fraternel		410.72				410.72
Club Pyrénées Aquitaine		4 071.45	2 595.90	801.38		7 468.73
Les Coqs Rouges	733.24		2 420.45			3 153.69
Les Jeunes de Saint Augustin						
Noble Art			1 008.00			1 008.00
O'Sol de Portugal		104.07				104.07
Sporting Chantecler Bordeaux Nord Le Lac	33 676.10		40.95			33 717.05
Union Saint Bruno			2 773.00	550.00		3 323.00
Union Saint Jean	12 180.00	11 933.00	2 872.00			26 985.00
USEP Schweitzer				1 100.00		1 100.00
TOTAL	107 634.52	20 019.41	12 889.53	2 727.38	3.00	143 273.84

Ce solde d'un montant de 143 273.84 euros sera utilisé pour permettre des réajustements de budgets d'activités ainsi que des renforcements de capacités d'accueil des centres de loisirs et des accueils périscolaires.

Il donnera lieu à de nouvelles affectations qui vous seront présentées lors de cette même séance publique du conseil municipal.

C'est pourquoi, si vous en êtes d'accord, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- décider ces nouvelles répartitions budgétaires sur le budget Jeunesse.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 23 juin 2014

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Emmanuelle CUNY